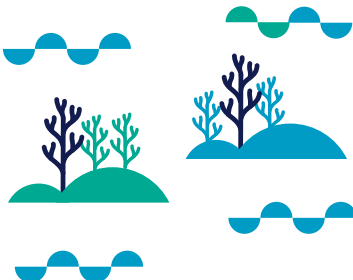
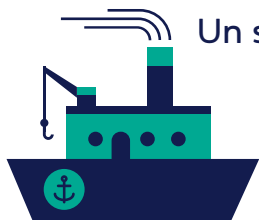




LES RÉGIONS DE LA CRPM RÉPONDENT À L'ENJEU CLIMATIQUE

Un savoir-faire concret et stratégique



LES RÉGIONS MEMBRES DE LA CONFÉRENCE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES MARITIMES (CRPM)



Document édité par la Région Bretagne, en partenariat avec la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) sur la base d'une enquête réalisée auprès de ses Régions membres

© Création graphique : www.pollenstudio.fr - Impression : Média Graphic - Novembre 2015

ÉDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

Les premiers signes de l'impact du changement climatique sont déjà observables sur le terrain. De par leur situation en première ligne, les zones côtières et les îles sont tout particulièrement exposées aux phénomènes climatiques extrêmes et à la rupture des anciens équilibres. La présente publication est la première en son genre. Elle collecte des informations auprès des régions maritimes de toute la périphérie de l'Europe, témoins de ces bouleversements.

La nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de s'adapter à la nouvelle réalité climatique est au cœur même de la réponse mondiale à apporter au changement climatique. Comme en témoignent les négociations en la matière à Paris, la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) est persuadée qu'aucune politique climatique mondiale ambitieuse ne peut être mise en œuvre sans un engagement fort des échelons infra-nationaux. Grâce à leur plus grande proximité avec les citoyens et tous les acteurs de la société civile, grâce à leur plus grande flexibilité par rapport aux gouvernements nationaux, les régions représentent le cadre idéal pour mettre en œuvre des solutions dans leurs domaines de compétence. Les initiatives des régions contribueront et contribueront fortement à la lutte contre le changement climatique, devenant ainsi les moteurs principaux d'une adaptation efficace des territoires.

Au fil des pages qui suivent, vous constaterez que les régions de la CRPM appliquent un large éventail de politiques dans les domaines des énergies renouvelables, des technologies intelligentes, des transports, de l'innovation financière, de la créativité sociale ainsi que de la comptabilisation et de l'évaluation des émissions de carbone. Autant de thématiques dont dépendra le succès de l'accord de Paris sur le long terme.

La CRPM continuera à participer aux échanges internationaux sur le climat et à plaider aussi pour la solidarité avec les régions de l'hémisphère Sud. La CRPM prône une vraie dimension territoriale des politiques climatiques. Elle permettra incontestablement de concevoir des solutions sur mesure plus efficaces, et finalement de faciliter l'application sur le terrain de l'accord climatique mondial pour l'après-2020.

Le changement climatique constitue le plus important défi pour le développement humain durable au 21^e siècle. La mobilisation de tous les niveaux de gouvernance face à ce défi mondial est cruciale pour aboutir à une solution. Cette publication donne un premier aperçu de ce dont les régions sont capables en termes de durabilité et de solutions pérennes.

Bonne lecture !



Vasco CORDEIRO

Président de la CRPM,
Président du Gouvernement
des Açores



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE N'EST PLUS UNE HYPOTHÈSE POUR LES RÉGIONS DE LA CRPM

*

Chaque région membre de la CRPM est un observateur privilégié des premiers effets du changement climatique sur son territoire. Bien que la relation entre le changement climatique et la hausse de la fréquence et de l'intensité de certains phénomènes naturels ne soit pas toujours scientifiquement prouvée, les témoignages suivants constituent un état des lieux à la fois précieux pour la connaissance et déterminant pour la capacité des régions à faire face au réchauffement de la planète.

LES EFFETS OBSERVÉS ATTESTENT D'UNE ALTÉRATION DES SYSTÈMES NATURELS

Le phénomène d'érosion des côtes qui s'accroît, du fait de la montée des eaux marines et de tempêtes plus fréquentes, met en péril paysages et habitations de certaines régions comme celles de Hollande du Sud (Pays-Bas), de Pärnu (Estonie) ou encore du Péloponnèse (Grèce). Dans la région de Skåne (Suède) l'érosion côtière menace à moyen terme près de 23 000 habitations et la Toscane (Italie) a quant à elle perdu 147 000 m² de plage ces dix dernières années.

Des événements météorologiques de grande ampleur surgissent de plus en plus fréquemment et de manière plus intense, ce que rapportent des régions comme Aberdeen (Royaume-Uni) et Skåne, où le nombre et la violence des tempêtes s'accroît. Provence-Alpes-Côte d'Azur

(France) a régulièrement subi ces dernières années des submersions côtières. Västra Götaland (Suède), dans la même situation, s'inquiète de la hausse du niveau de la mer.

Sur terre, les risques de feux de forêts ont significativement augmenté, favorisés par de longues périodes de sécheresse. Les régions Macédoine centrale (Grèce), Péloponnèse, Nord Portugal (Portugal), Shkodër (Albanie) et Västra Götaland ont constaté cet accroissement des risques et font preuve d'une plus grande vigilance.

Une répartition différente de la pluviométrie est observée. La Catalogne, la région de Valence (Espagne) ou encore certains archipels de la Polynésie Française (France) connaissent moins d'épisodes pluvieux, ce qui affecte la croissance des cultures, les caractéristiques des écosystèmes et le renouvellement des nappes phréatiques. Le Pays de Galles



(Royaume-Uni) et la région Nord-Pas de Calais (France) témoignent d'une plus forte fréquence et intensité des précipitations, saturant ponctuellement leurs réseaux de collecte.

L'accroissement progressif des températures a des conséquences environnementales, sociales et économiques directes. En Polynésie française, il rend plus difficiles les conditions de culture de la perle, en particulier dans les lagons des atolls fermés. La faune et la flore de la Hollande du Sud sont peu à peu modifiées. A Hiiumaa (Estonie), le réchauffement retarde la formation des glaces de mer, réduisant ainsi le temps d'ouverture des routes de glaces reliant l'île au continent.

L'ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES ESPÈCES POSE DES ENJEUX NOUVEAUX

Du fait de changements dans les conditions environnementales, des espèces effectuent un déplacement vers le Nord afin de retrouver le milieu auquel elles sont inféodées et étendre leur territoire. Ainsi, les moustiques tigres sont apparus en Poitou-Charentes (France) et des mouvements de poissons, méduses et autres ressources vivantes aquatiques sont observés par les régions de l'Alentejo (Portugal), de Gozo (Malte), du Hordaland (Norvège), du Pays Basque (Espagne), du Nord-Pas de Calais et de Grèce Centrale (Grèce).

De même, de nouvelles espèces invasives et organismes nuisibles ont fait leur apparition ces dernières années. De nouveaux parasites et agents pathogènes ont été signalés en Bretagne (France) et en Cornouailles (Royaume-Uni). De plus en plus de cyanobactéries se concentrent dans les eaux de la région de Hiiumaa. En cas de prolifération excessive, elles peuvent se révéler dangereuses pour l'homme et mortelles pour les animaux.

L'écosystème du lac de Shkodër, plus grand réservoir d'eau douce des Balkans, est aujourd'hui menacé par des espèces invasives. Enfin, Provence-Alpes-Côte d'Azur doit faire face à l'apparition de poissons toxiques qui de surcroît perturbent le biotope en se nourrissant des algues qui le composent.

Afin de faire face aux conséquences du changement climatique, des mesures locales d'adaptation ont été mises en place par les régions de la CRPM.



LES RÉGIONS DE LA CRPM ONT MIS EN PLACE DES STRATÉGIES D'ADAPTATION

*

Des approches globales ont été mises en œuvre depuis une dizaine d'années ainsi que des dispositifs spécifiques visant à la gestion du risque d'inondation et à la sécurisation de l'accès à l'eau douce.

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE FAIT SOUVENT L'OBJET D'UNE STRATÉGIE GLOBALE

Des stratégies générales d'adaptation ont été élaborées. La région de Valence a produit une stratégie en 100 mesures pour lutter contre le changement climatique avec des actions spécifiquement consacrées aux questions d'adaptation. Toutes les régions françaises ont mis en place un Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), visant à donner vie au niveau local à des objectifs déterminés au niveau national. La Crète (Grèce) et les Açores (Portugal) ont fait apparaître dans leurs Programmes Opérationnels et dans leurs stratégies régionales des parties spécifiques à l'adaptation et ont élaboré dans cette optique des plans régionaux.

Les régions de la CRPM ont également intégré les questions d'adaptation dans leurs politiques publiques par le biais d'études à vocation large dans l'espace et dans le temps. Dès 2009, la région

Poitou-Charentes a publié une étude prospective sur les impacts potentiels sur son territoire. L'Aquitaine (France), quant à elle, a produit un ouvrage de fond intitulé « Prévoir pour agir : Les impacts du changement climatique en Aquitaine » et continue de mener une approche à spectre large en définissant des indicateurs qui permettront de mesurer l'étendue des effets du changement climatique.

LA PRISE EN CONSIDÉRATION D'UN RISQUE D'INONDATION CROISSANT

Concernant la gestion du risque d'inondation, des régions telles qu'Aberdeen ou Shkodër se sont employées à mettre en place ou à actualiser des stratégies en conformité avec la Directive européenne inondation (Directive n°2007/60/CE). D'autres, comme la Cornouailles ou la Toscane avec un plan d'intervention pour la bonification de sa côte de 190 millions d'euros, ont développé des programmes d'investissement pour la mise en place d'outils de lutte efficaces.

Des plans de prévention des risques sont en œuvre dans la plupart des régions de la CRPM. Le Hordaland, la Macédoine Centrale, les Açores et La Réunion (France) ont élaboré des plans axés sur les phénomènes de crues. Le Pays Basque a élaboré un planning hydrologique prévisionnel afin d'anticiper les inondations survenant après des épisodes de sécheresse. Enfin, la région de Pärnu a intégré, dans son plan, un guide indiquant la marche à suivre en cas de crue ou d'inondation ainsi que des recommandations en matière de construction.

Afin de mieux connaître ces phénomènes et de lutter plus efficacement contre leur survenance, une vision prospective a souvent été mobilisée par les membres du réseau. La Crète et le Péloponnèse se focalisent sur la connaissance de leurs zones humides, reconnues pour leur capacité à absorber et à retenir en partie les précipitations, tandis que la Polynésie Française a produit des travaux de modélisation portant sur les submersions marines d'origine cyclonique.

Des dispositifs de lutte contre les inondations sont mis en place, à l'image de Skâne et de la Hollande du Sud qui procèdent à une alimentation sédimentaire artificielle des plages permettant de ralentir le phénomène d'érosion et ainsi prévenir les inondations causées par submersion marine.

LA SÉCURISATION DE L'ACCÈS À L'EAU DOUCE EST UN ENJEU FONDAMENTAL

En matière de sécurisation de l'accès à l'eau douce, les régions à risque anticipent

de possibles cas de sécheresse extrêmes. La région de l'Alentejo veille à assurer la conformité du cadre légal en matière de gestion et de planification des ressources en eau. Le Péloponnèse construit des infrastructures, citernes et bassins de rétention des eaux pluviales.

Les municipalités de la Catalogne sont encouragées à mettre en commun les ressources en eau du territoire afin de les partager équitablement en cas de besoin. Dans le même esprit, Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place un « Schéma d'Orientations pour une Utilisation Raisonnable et Solidaire de la Ressource en Eau » (SOURCE) afin de contrer les disparités spatiales, rendues plus perceptibles par une baisse progressive des ressources disponibles sur l'ensemble du territoire.

Du fait de rares précipitations ou de précipitations concentrées sur une partie seulement de l'année, certaines régions rencontrent des difficultés récurrentes. Devant faire face à une balance d'eau douce négative, Gozo procède à la rénovation et à la construction d'infrastructures destinées à récolter et à stocker l'eau de pluie, en combinaison avec un effort de sensibilisation sur son utilisation raisonnée. À La Réunion, un comité sécheresse composé d'experts assiste le Préfet afin qu'en cas de besoin, des mesures efficaces de limitation de l'usage de l'eau soient appliquées.

Outre leurs politiques conçues pour renforcer leur résilience au changement climatique, les régions de la CRPM déploient leurs efforts dans tous les domaines de l'atténuation des effets des activités humaines sur le climat.



LES RÉGIONS DE LA CRPM SONT RÉSOLUMENT ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

*

La diversité des régions de la CRPM permet de réunir au sein d'une seule et même organisation un très large éventail d'initiatives. Cette richesse d'expérience est représentative de la diversité européenne et est tendue vers un seul objectif : la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la conception de nouvelles pratiques qui font la part belle à l'innovation technologique, sociale, territoriale et financière.

L'INNOVATION EST LA CLEF DE VOÛTE DE LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Nombre de régions ont élaboré en concertation avec la société civile une stratégie globale de mutation économique et sociale de leurs tissus productifs. Les collectivités espagnoles (Pays Basque, Catalogne, Valence), britanniques (Pays de Galles, Cornouailles) ou encore les régions françaises (Aquitaine, Bretagne, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur), choisissent de le faire de manière endogène. De son côté, la région Nord-Pas de Calais a décidé d'engager cette mutation au moyen d'un Master Plan inspiré par Jeremy Rifkin, auteur de l'ouvrage « La Troisième Révolution Industrielle ».

Au sein de cette mutation, l'innovation joue un rôle-clé. En Bretagne, la Stratégie régionale de développement économique,

d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) met la transition écologique au centre de l'avenir de la région. La stratégie de recherche-innovation RIS3CAT en Catalogne est axée sur des secteurs d'activités reconnus comme les plus prometteurs. Cornouailles et Pays de Galles ont toutes deux conçu des politiques ambitieuses de transition énergétique basées sur l'innovation. Poitou-Charentes combine innovation technologique et innovation territoriale en expérimentant des cadastres solaires qui permettent à chaque commune de connaître son potentiel de production photoélectrique.

Un bilan carbone négatif est l'objectif poursuivi par des régions comme Hiiumaa avec une réduction espérée de 102 % de ses émissions par rapport aux chiffres de 2005. Certaines régions axent leurs efforts sur l'augmentation de leur part d'énergies renouvelables, allant parfois bien au-delà des chiffres cibles de l'Union

Européenne : c'est le cas du Danemark du Nord (Danemark) avec 43 % issues de l'éolien, portant à 66 % la part d'énergies renouvelables. Quelques régions visent même un affranchissement total vis-à-vis des énergies fossiles, comme Västra Götaland qui devrait l'atteindre d'ici 2030.

Les régions de notre réseau, qu'elles soient continentales ou insulaires, forment une matrice idéale pour tester les sources d'énergie de demain. Les régions Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur combinent les technologies de production d'énergies renouvelables et leur distribution par réseau intelligent pour renforcer l'autonomie des territoires isolés. Une initiative de la région Toscane a mené à la création d'un cluster technologique de plus de 300 entreprises portant sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'économie verte.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ENCOURAGE L'INNOVATION SOCIALE

Bénéficiant d'une relation directe avec la société civile, les régions de la CRPM ont bien compris que la transition énergétique ne pouvait se faire sans une approbation citoyenne. Ainsi, le Mecklembourg-Poméranie (Allemagne) associe-t-il systématiquement les collectivités locales et les populations à la réalisation des champs de production éolienne afin d'en rendre les citoyens co-opérateurs.

Une approche également privilégiée par les régions du Danemark du Nord et du Sud qui bénéficient pleinement de l'obligation faite aux opérateurs d'offrir 20 % des actions des parcs éoliens aux riverains dans un rayon de 4,5 km.

LA RECHERCHE DE NOUVELLES SOURCES D'ÉNERGIE STIMULE LA CRÉATIVITÉ DANS LES TERRITOIRES

Les régions de la CRPM rassemblent l'essentiel des innovations technologiques et des projets de production d'énergie à partir des mers. Captation de l'énergie des courants par hydrolienne en Bretagne, énergie des marées par la création d'un lagon artificiel au Pays de Galles, Climatation à l'Eau Naturellement Froide à la Réunion et en Polynésie, énergies des vagues au Pays Basque et dans le Péloponnèse, centre de R&D dans le Mecklembourg-Poméranie... La vocation maritime des régions du réseau constitue une trame unique d'expérimentation et de développement industriel.

L'utilisation de gaz se substituant aux énergies fossiles est également explorée par les membres de la CRPM. Ainsi Aberdeen et Mecklembourg-Poméranie travaillent à faire rouler leur flotte de véhicules collectifs grâce aux technologies de l'hydrogène. L'Aquitaine et le Danemark du Nord promeuvent quant à eux le biogaz par méthanisation. D'autres régions, comme la Toscane, explorent la valorisation des ressources géothermiques pour créer des boucles de chaleur.

Le Pays de Galles cible un objectif extrêmement ambitieux de réduction de 40 % de ses émissions à horizon 2020, grâce à une politique de sobriété carbone, de développement des énergies renouvelables et à la création d'un puits de carbone par la plantation de 100 000 hectares de forêt.

LES TECHNOLOGIES INTELLIGENTES RATIONALISENT LES USAGES DE L'ÉNERGIE

L'action des régions ne se déploie pas que sur la production d'énergies : la réduction des consommations est un axe complémentaire indispensable. La région du Danemark du Sud, avec un investissement de 80 millions d'euros, a mis en place un réseau intelligent sur 14 municipalités permettant d'économiser annuellement 16 000 tonnes de carbone.

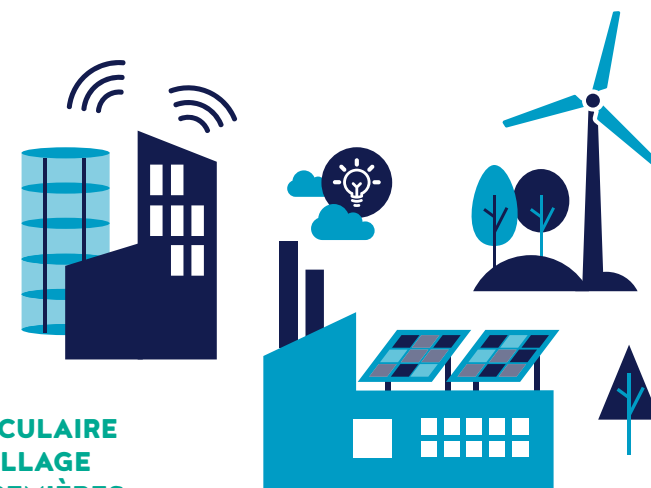
La Catalogne appuie l'installation d'un million de compteurs intelligents à Barcelone, afin de créer un nouveau modèle de distribution d'électricité plus économe et plus rationnel dans son organisation. La Cornouailles, avec « Smart Cornwall business development team », vise à renforcer l'offre entrepreneuriale locale et à développer un marché domestique capable de mettre en application des technologies produites localement. Aberdeen promeut le projet « Accelerate Aberdeen » combinant technologies digitales et distribution d'électricité. La Réunion a créé un réseau intelligent permettant de gérer la production et la distribution d'une centaine de panneaux photovoltaïques.

Les régions de la CRPM ont également investi la sphère du bâtiment économe et intelligent. Ces politiques peuvent concerner la rénovation de logements anciens : par exemple, Nord-Pas de Calais a entrepris de réhabiliter jusqu'à 100 000 logements à horizon 2020. La recherche de maisons à énergies positives est mise en œuvre par la région de Hiiumaa ou encore en Poitou-Charentes. En Bretagne, le concept est appliqué aux infrastructures agricoles.

LES TRANSPORTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS SONT AU SEUIL D'UN TOURNANT MAJEUR

La réduction des émissions générées par les transports fait également partie des actions promues par nos régions. Début 2015 dans le Hordaland 30 % des voitures vendues roulaient à l'électricité, portant à 4 % la part actuelle de cette énergie dans le parc total. La Catalogne a également comme objectif l'extension de sa flotte de véhicules électriques avec 76 000 ventes par an grâce à la mise à disposition de plus de 90 000 bornes de rechargement.

Des sources d'énergie alternatives sont parfois privilégiées dans les transports. La région de Skåne atteindra fin 2015, 100 % de son parc de véhicules de transport collectif sur route roulant au biogaz, tandis que l'intégralité de ses trains fonctionne déjà avec de l'électricité issue de modes de production renouvelables.



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE RÉDUIT LE GASPILLAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Les régions de la CRPM ont largement recours aux principes de l'économie circulaire. Le Pays Basque avec la création d'un institut d'écodesign conçoit des produits en imaginant leur processus de réutilisation dès leur élaboration.

Une même philosophie anime la région Nord-Pas de Calais avec le lancement en 2004 de l'association « Création Développement Eco-Entreprise » et d'un partenariat avec la Fondation Ellen MacArthur. Cette association d'éco-entreprises, fer de lance de l'écologie industrielle s'est spécialisée en éco-production, écologie industrielle et éco-conception.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUPPOSE DE NOUVEAUX OUTILS FINANCIERS

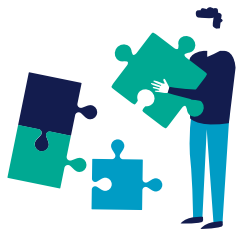
Les régions de la CRPM ont eu recours à des outils financiers innovants. Aberdeen a mis en place une ingénierie financière européenne pour être à même de soutenir sa transition énergétique. Il en va de même pour Poitou-Charentes qui a financé son plan énergie solaire au moyen d'un prêt de 400 millions d'euros provenant de la Banque Européenne d'Investissement.

En Cornouailles avec Low Carbon Society ou en Bretagne avec Eilañ, un fonds d'investissement est créé pour susciter un effet de levier vis-à-vis de l'épargne privée et accompagner les projets d'énergie renouvelable. Les régions de Skåne et d'Aquitaine ont quant à elles créé un marché régional de crédits carbone.

LE SUIVI DE LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE S'INSCRIT DÉJÀ DANS L'APRÈS COP21

Des processus de comptabilisation du bilan carbone permettant d'établir une progression ont été mis en place par les régions de la CRPM. Celles-ci sont, du fait de la connaissance de leur territoire, des matrices idéales pour expérimenter la mesure de leurs émissions ainsi que pour déterminer les méthodes de recensement et les modalités de vérification des chiffres fournis (démarches MRV). Elles sont tout autant des acteurs-clés des contributions nationales volontaires (INDC).

Ces deux sujets sont au cœur des suites de la Conférence de Paris. C'est bien dans cette dynamique que les régions de la CRPM comptent s'inscrire.



LA CRPM, RÉSEAU EXPERT DE LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

*

LE STATU QUO N'EST PLUS DE MISE

Avec ses nouveaux objectifs en matière de climat pour 2030, l'Europe entend poursuivre sa lutte active contre le changement climatique. Mais, comme le Président Juncker l'a souligné dans son premier discours sur l'état de l'Union, c'est une bataille qui se gagnera (ou se perdra) sur le terrain. Le défi que représente le changement climatique a une portée mondiale, mais toute réponse efficace et aux effets durables doit être mise en œuvre de manière décentralisée. Les régions ont notamment un rôle essentiel à jouer dans l'atteinte des objectifs climatiques de l'Union européenne.

LES RÉGIONS DE LA CRPM SONT EN PREMIÈRE LIGNE

Les régions périphériques et maritimes d'Europe sont très exposées. Insulaires, ultrapériphériques (RUP) ou bordant la mer Baltique, la mer du Nord, l'Atlantique, la Méditerranée ou la Mer Noire, elles observent d'ores et déjà les premiers signes du changement climatique : sécheresses, inondations plus conséquentes, vagues de chaleur plus fortes et plus longues,

accélération de l'érosion des côtes, apparition de nuisibles ou encore raréfaction d'espèces traditionnellement présentes... Les RUP sont particulièrement affectées.

Ces prochaines années, nous serons en première ligne de la lutte contre un phénomène qui ne cesse de s'intensifier. Le changement climatique accentuera ces bouleversements et précipitera leur incidence, ce qui creusera les disparités entre les zones traditionnellement sèches et humides.

LES RÉGIONS SONT UN MAILLON INDISPENSABLE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Nous possédons des compétences étendues dans des domaines en lien direct avec le niveau des émissions de gaz à effet de serre ou la gestion des effets du changement climatique. Nous possédons une plus grande proximité avec les citoyens et plus de flexibilité que les gouvernements nationaux. Une dimension territoriale claire et une gouvernance multi-niveaux complémentaire sont sans conteste de nature à assurer la formulation de politiques climatiques adaptées

et fructueuses. Nos initiatives au niveau régional peuvent représenter une importante contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin d'atténuer les effets du changement climatique mais aussi à des actions de terrain d'adaptation à la nouvelle donne climatique.

NOS POLITIQUES INTÈGENT TOUS LES COMPARTIMENTS DE LA PROTECTION DU CLIMAT

Les régions de la CRPM, du Cercle Arctique à la Méditerranée et de l'Atlantique à la mer Noire, constituent une banque de données unique de chiffres, de faits et de politiques destinées à gérer le changement climatique en Europe. Grâce à notre expérience des conséquences physiques, sociales et économiques du réchauffement climatique et à notre connaissance profonde du territoire, nous avons dressé un inventaire de premier plan des signes avant-coureurs du changement climatique.

Les graves risques pour nos économies et la cohésion sociale auxquels nous sommes exposés nécessitent une approche ascendante dans l'élaboration de politiques, de plans concrets et d'actions. Assumant pleinement notre rôle et notre responsabilité, nous avons d'ores et déjà adopté des mesures afin de nous adapter aux phénomènes extrêmes, en nous fondant sur notre expérience et nos compétences. Nos politiques d'adaptation couvrent un large éventail d'actions territoriales envisagées dans les plans d'action internationaux ou ciblant des aspects spécifiques des bouleversements climatiques.

Nous nous sommes également engagées dans la transition énergétique et nous pouvons nous féliciter de la portée très étendue de nos actions en faveur de l'innovation sociale, des nouvelles sources d'énergie renouvelable, des réseaux intelligents et de la conception de technologies optimisant la consommation énergétique, la baisse des émissions pour les transports individuels et collectifs ainsi que l'économie circulaire réduisant les déchets. Pour ce faire, nous avons encouragé la recherche sur des thématiques clés et nous avons inventé de nouveaux outils financiers pour utiliser au mieux les fonds, les subventions et les prêts européens tout en mobilisant les investisseurs locaux. Enfin, en rendant publique leur empreinte carbone, nos régions prennent de l'avance sur ce qui s'annonce comme l'une des grandes décisions de la COP 21.

ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

Notre réseau, la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), est le plus ancien et le plus efficace groupement d'autorités régionales, reflet de notre créativité et de notre esprit de coopération. Depuis 1973, au sein de cette plateforme collaborative, nous avons fait face aux défis que nous partageons et atteint ensemble nos objectifs communs. Durant toutes ces années, la CRPM a œuvré aux côtés du Parlement européen et de la Commission européenne et acquis une compétence précieuse quant à la dimension territoriale des politiques de l'Union et à la mise en œuvre de ces politiques à l'échelon régional. Ce sont ces caractéristiques qui font de la CRPM un interlocuteur privilégié des institutions européennes pour l'application de l'accord mondial sur le climat pour l'après-2020. La mobilisation de tous les niveaux de gouvernance face à ce défi mondial est cruciale pour aboutir à une solution.



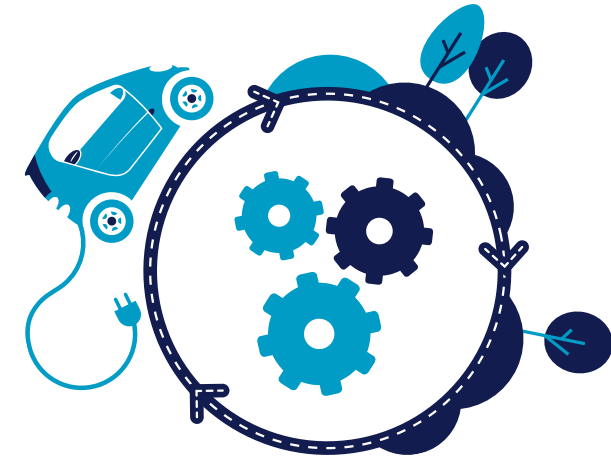
PUISER DANS LA RICHESSE DES EXPÉRIENCES RÉGIONALES

*

Dans ce contexte, nous, les régions de la CRPM, avons assumé notre rôle et notre responsabilité en prenant divers engagements politiques. Nous nous faisons donc fort :

- * de renforcer la coopération-cadre au sein des bassins maritimes et d'identifier, de recueillir et de partager les bonnes et mauvaises pratiques ainsi que les études de cas ;
- * de promouvoir l'examen par les pairs pour intensifier et répliquer les bonnes pratiques dans et entre les bassins maritimes, en hiérarchisant les principaux domaines soumis à des menaces (comme un risque d'inondation, un problème de gestion de l'eau, etc.) ;
- * de promouvoir davantage l'utilisation des inventaires et méthodes de contrôle de nos émissions de gaz à effet de serre, ainsi que des procédures de reporting transparentes ;

- * de mobiliser des fonds, de renforcer les capacités et le soutien institutionnel pour concevoir et mettre en œuvre des plans et stratégies d'adaptation et d'atténuation propices :
 - à la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
 - au développement de solutions énergétiques nouvelles, plus durables,
 - à une facilitation, dans la mesure du possible, des technologies de production d'énergie marine,
 - à l'accompagnement d'un basculement du modèle industriel par la stimulation d'une économie circulaire peu consommatrice de carbone,
 - à l'adaptation au changement climatique dans la continuité du Pacte de Mexico (2010).



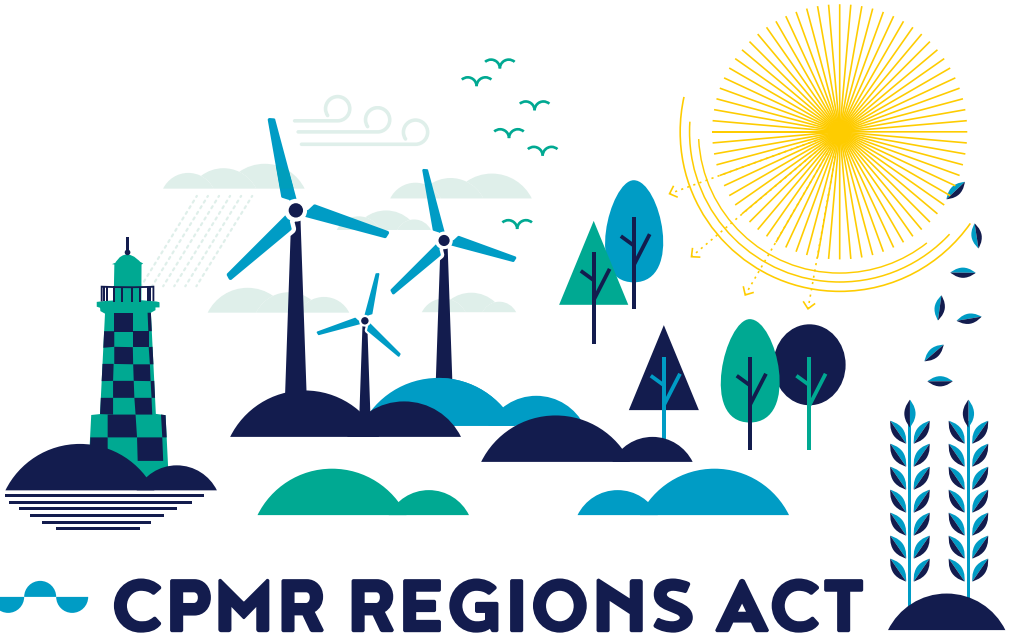
- * d'encourager et de contribuer à la création de modèles de gouvernance à plusieurs échelons efficaces pour améliorer la mise en œuvre des politiques en matière d'atténuation du changement climatique, comme notamment indiqué dans la Déclaration de Ljubljana visant à renforcer l'efficacité énergétique dans les bâtiments méditerranéens ;
- * d'encourager encore et de permettre la réalisation de projets d'atténuation concrets au sein de nos différents territoires, en mettant l'accent sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et le transport, notamment maritime, ainsi que sur l'adaptation au changement climatique ;
- * de s'impliquer plus fortement dans les initiatives climatiques novatrices, telles que les communautés de connaissance et d'innovation (CCI Climat).

Par ailleurs, les régions méditerranéennes ont élaboré, dans le cadre de la Charte de Bologne, un Plan d'action conjoint destiné à protéger les côtes méditerranéennes et à accroître leur résilience face au changement climatique.

La CRPM continuera à travailler en étroite collaboration avec ses régions membres afin de faciliter la réalisation de ces engagements. Résolument tournées vers l'avenir, nous nous efforcerons d'attirer les investissements dans nos territoires et nous étudierons les possibilités qui s'offrent de tirer parti des fonds européens d'aide à la recherche et à l'innovation.

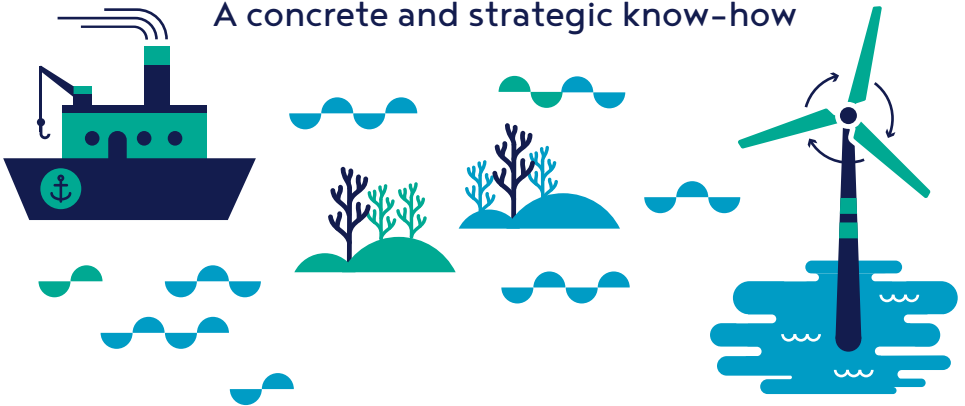
Nous sommes également disposées à coopérer avec le Parlement européen et la Commission européenne pour examiner et renforcer la dimension territoriale des actions de l'Union en matière climatique, notamment dans les domaines pour lesquels les régions sont compétentes.

Le changement de paradigme vers une économie plus respectueuse du climat peut être l'occasion d'une Europe plus collaborative, de l'invention de nouvelles formes de développement et de favorisation de la citoyenneté active stimulant la création de valeurs et d'emplois ainsi que l'innovation et la compétitivité.



CPMR REGIONS ACT ON CLIMATE CHANGE

A concrete and strategic know-how



**MEMBER REGIONS
OF THE CONFERENCE
OF PERIPHERAL MARITIME
REGIONS (CPMR)**



Document edited by Région Bretagne, in partnership with the Conference of Peripheral Maritime Regions (CPMR) on the basis of a survey conducted among its member Regions

© Graphic design : www.pollenstudio.fr - Printed by : Média Graphic - November 2015

EDITORIAL

Dear reader

The first signs of impact that can be associated to climate change are already observed on the ground. Coastal areas and islands most of all, being at the first line, are the most vulnerable to intense climate phenomena or disruptions of long-lasting equilibriums. This publication is the first of its kind and compiles information from maritime regions all over the periphery of Europe, who are witnessing such disruptions.

At the very heart of a global response to climate change, lies the need to reduce greenhouse gas emissions and adapt to a new climate reality. As the climate negotiations in Paris demonstrate, the Conference of Peripheral Maritime Regions (CPMR) feels strongly that there won't be an ambitious global climate policy without the strong commitment of subnational levels. Being closer to citizens and all stakeholders of the civil society and more flexible than national governments, the prospect of regions to deliver solutions within their areas of competence is significant. Regions' initiatives can and will represent an important contribution to the fight against climate change, and is a key driver for the effective adaptation of territories.

As the following pages will show Regions of the CPMR implement a wide array of policies in the fields of renewable energies, smart technologies, transports, financial innovation, social creativity as well as carbon emissions accounting and assessment. All subjects which will determine the success of the Paris agreement in the long run.

The CPMR will continue being present in the global dialogue on climate and advocate solidarity also towards fellow regions of the southern hemisphere. The CPMR promotes a clear territorial dimension in climate policies, which would undoubtedly enable more effective tailor-made solutions and ultimately facilitate the implementation on the ground of the post-2020 global climate agreement.

Climate change constitutes the most important challenge for sustainable human development in the 21st century. The mobilisation of all levels of governance towards this global challenge is a fundamental necessity to any solution. This publication is the initial contribution of how Regions can deliver on grounds of sustainability and long-lasting solutions. Enjoy reading!



Vasco CORDEIRO

President of the CPMR,
President of the Azores Government



CLIMATE CHANGE IS NO LONGER A MERE HYPOTHESIS FOR CPMR REGIONS

*

Every member region of the CPMR has a front row seat when it comes to observing the initial effects of climate change in its territory. Although the link between climate change and the rise in the frequency and intensity of certain natural events has not always been scientifically proven, the following reports are priceless in terms of the knowledge they provide and decisive in terms of the regions' ability to cope with global warming.

THE EFFECTS OBSERVED PROVE THAT ECOSYSTEMS ARE CHANGING

Coastal erosion, which is becoming more marked because of the rise in sea levels and the increased frequency of storms, constitutes a threat to the environment and housing in certain regions such as Southern Holland (Netherlands), Pärnu (Estonia) and the Peloponnese (Greece). In the Skåne region (Sweden), coastal erosion poses a threat to almost 23,000 homes in the medium term and meanwhile Tuscany (Italy) has, over the past decade, lost 147,000m² of beaches.

Major weather events are occurring with greater frequency and are more intense. This has been reported by regions such as Aberdeen (United Kingdom) and Skåne, where the number and strength of storms are increasing. Provence-Alpes-Côte d'Azur (France) has regularly been the victim of coastal flooding over the past

few years. Västra Götaland (Sweden), which is in the same situation, is concerned about the rising sea level.

On land, the risks of forest fires have significantly increased as a result of long periods of drought. Central Macedonia (Greece), the Peloponnese, Northern Portugal (Portugal), Shkodër (Albania) and Västra Götaland have all observed greater risks and all of them have introduced higher levels of surveillance.

There has been a noticeable change in the distribution of rainfall. Catalonia, the Valencia region (Spain) or some archipelagos of French Polynesia (France) have had less rain and this has a knock-on effect on crop growth, the characteristics of ecosystems and the replenishment of aquifers. Wales (United Kingdom) and the Nord-Pas de Calais region in France have noted greater frequency and intensity of rainfall, with stormwater drains occasionally unable to cope.



The gradual rise in temperatures has direct environmental, social and economic consequences. In French Polynesia, it has become more difficult to grow pearls, in particular in the lagoons of Polynesian closed atolls. The flora and fauna in Southern Holland are gradually changing. In Hiiumaa (Estonia), global warming is delaying the formation of sea ice, reducing the availability of the ice roads that connect the island to the mainland.

CHANGES IN SPECIES DISTRIBUTION ARE CREATING NEW CHALLENGES

Because of changes in environmental conditions, certain species are moving northwards to find the environment they require and extend their territory. Tiger mosquitoes, for example, have appeared in Poitou-Charentes (France) and the movement of fish, jellyfish and other living marine animals has been observed by the regions of Alentejo (Portugal), Gozo (Malta), Hordaland (Norway), the Basque Country (Spain), Nord-Pas de Calais (France) and Central Greece.

At the same time, new invasive species and harmful organisms have appeared over the last few years. New parasites and pathogens have been reported in Brittany (France) and Cornwall (United Kingdom). Increasing numbers of cyanobacteria have been observed in waters in the Hiiumaa region, a concern because excessive proliferation of these bacteria can be dangerous for humans and fatal for animals.

The ecosystem of Lake Shkodër, the largest fresh water lake in the Balkans, is now under threat from invasive species. And last but not least, Provence-Alpes-Côte d'Azur is facing a challenge from the appearance of toxic fish which are negatively impacting on the biotope by feeding on its algae.

To adapt to the consequences of climate change, local measures have been introduced by regions in the CPMR.



CPMR REGIONS HAVE INTRODUCED ADAPTIVE STRATEGIES

*

Global approaches have been introduced over the past decade or more, as well as specific systems aimed at managing flood risks and securing access to fresh water.

ADAPTING TO CLIMATE CHANGE IS OFTEN THE SUBJECT OF A GLOBAL STRATEGY

General adaptive strategies have been developed. The Valencia region has produced a strategy that includes 100 measures to tackle climate change, with actions specifically targeting adaptation issues. All French regions have introduced a regional climate, air and energy scheme (SRCAE) to implement, at local level, objectives that have been defined nationally. Crete (Greece) and the Azores (Portugal) have included sections in their Operational Programme and regional strategies dealing specifically with adaptation to climate change and, with this in mind, have drafted regional plans.

CPMR Regions have also included adaptation measures in their public policies through studies with wide-ranging spatial and temporal components. In 2009, the Poitou-Charentes Region published a prospective study on potential impacts on its territory. Aquitaine (France), for its part, has published a reference work

entitled, *Prévoir pour agir : Les impacts du changement climatique en Aquitaine* (Planning for Action: the Impact of Climate Change in Aquitaine) and it is continuing to implement a broad-spectrum approach, defining indicators to measure the extent of the effects of the changing climate.

TAKING ACCOUNT OF AN INCREASING FLOOD RISK

As far as the management of flood risks is concerned, regions such as Aberdeen or Shkodër have introduced or updated strategies that comply with the European Floods Directive (Directive No. 2007/60/CE). Others, such as Cornwall or Tuscany with a contingency plan of 190 million Euros for the improvement of its coastlines, have developed investment programmes for the introduction of effective tools to combat the threats.

Risk prevention plans are already in place in most CPMR regions. Hordaland, Central Macedonia, the Azores and Réunion (France) have drafted plans to

deal with rivers bursting their banks. The Basque Country has drafted a provisional hydrographic timetable to prepare for floods after periods of drought. Finally, the plan drawn up by the region of Pärnu includes a guide to the measures required for flooding or rivers in spate and recommendations for building work.

To gain greater understanding of these weather events and find more efficient ways of combating their occurrence, many members of the network have taken a forward-looking view. Crete and the Peloponnese are studying their wetlands, which are extremely useful for their ability to absorb and partly retain rainfall, while French Polynesia has begun modelling marine flooding caused by cyclones.

Systems have been introduced to combat flooding, in Skåne and Southern Holland, for example. They involve sand carting to beaches to slow erosion and prevent coastal flooding.

SECURING ACCESS TO FRESH WATER IS A FUNDAMENTAL ISSUE

As regards security of access to fresh water, regions at risk are preparing for potential extreme droughts. The Alentejo region is working to ensure the compliance of the legal framework on

water resource management and planning. The Peloponnese is building infrastructures, tanks and retention basins for stormwater.

Towns in Catalonia are being encouraged to share local water resources to ensure fair distribution in case of need. In the same vein, Provence-Alpes-Côte d'Azur has introduced "Guidelines for the Reasoned, Shared Use of Water Resources" (*Schéma d'Orientations pour une Utilisation Raisonnée et Solidaire de la Ressource en Eau*, SOURCE) to counter any spatial disparities made more noticeable by a gradual drop in available resources across the territory as a whole.

Low rainfall, or rainfall concentrated in only part of the year, has created recurrent difficulties for certain regions. Faced with a negative balance of fresh water, Gozo is renovating and building infrastructures to harvest and store rainwater while increasing public awareness of the need for reasoned usage. On the island of Réunion, a drought committee of experts is assisting the Prefect to ensure that, if the need arises, effective measures can be introduced to limit the use of water.

In addition to policies designed to improve their ability to cope with climate change, CPMR regions are making efforts in every sector to mitigate the effects of human activities on the climate.



CPMR REGIONS ARE RESOLUTELY COMMITTED TO ENERGY TRANSITION

*

The diversity of the regions in the CPMR results in a very wide range of initiatives being brought together within a single organisation. The wide array of experiences is representative of diversity within Europe as a whole and has one objective – a reduction in greenhouse gas emissions and the design of new practices that make extensive use of technological, social, territorial and financial innovation.

INNOVATION IS THE CORNER STONE OF THE THIRD INDUSTRIAL REVOLUTION

Many regions have joined with civil society to draft a global strategy for economic and social change in their industrial fabric. Authorities in Spain (Basque Country, Catalonia, Valencia), the UK (Wales, Cornwall) and France (Aquitaine, Brittany, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur) have decided to do this on a territorial level. For its part, the Nord-Pas de Calais region has decided to launch change through a master plan inspired by Jeremy Rifkin, author of the book, *The Third Industrial Revolution*.

Innovation plays a key role in any such change. In Brittany's regional strategy for economic development, innovation and internationalisation (SRDEII), ecological transition is central to the region's future. The RIS3CAT research and innovation strategy in Catalonia is based

on sectors of business deemed to have the greatest potential. Cornwall and Wales have both designed ambitious policies for energy transition based on innovation. Poitou-Charentes is combining technological and territorial innovation by testing solar energy assessment tools that enable each community to know its potential solar power production.

A negative carbon footprint is the aim of regions such as Hiiumaa, which hopes to reduce its emissions by 102% compared to the figures for 2005. Certain regions are focusing their attention on an increase in the use of renewable energies, sometimes going far beyond the target figures set by the European Union. One such is Northern Denmark (Denmark) with 43% of its energy provided by wind power, taking the total produced by renewable energy sources to 66%. A number of regions are even aiming at totally abandoning the use of fossil fuels – Västra Götaland is expected to achieve this by 2030.

THE SEARCH FOR NEW SOURCES OF ENERGY IS STIMULATING CREATIVITY IN TERRITORIES

Whether on the mainland or islands, CPMR regions are an ideal testing ground for the energy sources of the future. Bretagne and Provence-Alpes-Côte d'Azur regions, among others, combine production and supply resources for renewable energies in a smart grid, giving greater autonomy to isolated areas. An initiative of the Tuscany region led to the creation of a technological cluster of more than 300 companies dealing with energy efficiency, renewable energy and green economy.

ENERGY TRANSITION ENCOURAGES SOCIAL INNOVATION

CPMR Member Regions enjoy a direct relationship with civil society and they have realised that energy transition is impossible without the approval of their citizens. Thus Mecklembourg-Pomerania (Germany), for example, systematically involves local authorities and local people in the building of wind farms so that its citizens become co-operators.

The same type of approach is being implemented by the regions of North and South Denmark, which take full advantage of the obligation imposed on operators to offer 20% of wind farm shares to people living within a 4.5 km radius of the site.

CPMR regions play host to most of the technological innovations and projects for sea-based energy production. Brittany is using marine current turbines to capture energy from the sea, tidal power is due to be captured in Wales by means of a manmade lagoon, La Reunion and Polynesia are using sea-water air conditioning (SWAC), the Basque Country and Peloponnese are harnessing wave power, R&D centre in Mecklembourg-Pomerania... The maritime characteristics of CPMR regions provide a unique basis for experimentation and industrial development.

The use of gas in place of fossil fuels is also being explored by CPMR members. For example, Aberdeen and Mecklembourg-Pomerania are considering hydrogen technology for their public transport vehicles. Aquitaine and North Denmark are promoting biogas, produced by anaerobic digestion. Other Regions, such as Tuscany, are exploring the development of geothermal resources to create heat loops.

Wales has set an extremely ambitious target – a 40% reduction in its emissions by 2020 by means of low carbon technologies, the development of renewable energies and the creation of a carbon sink by planting 100,000 hectares of forest.

SMART TECHNOLOGIES ARE RATIONALISING ENERGY USAGE

The actions being taken by regions are not limited to energy production; a reduction in usage is an essential additional component. The region of South Denmark has invested 80 million euros in a smart grid that enables 14 towns to save 16,000 tonnes of carbon every year.

Catalonia is supporting the installation of a million smart meters in Barcelona to create a new, more economic electricity supply model with a more rational organisation. Cornwall has set up the “Smart Cornwall business development team” to grow local business initiatives and develop a domestic market capable of using locally-produced technologies. Aberdeen is promoting the “Accelerate Aberdeen” project which combines digital technologies and electricity supply. The Island of Réunion is setting up a smart grid to manage energy production and supply from some one hundred photovoltaic panels.

CPMR regions have also become involved in economic smart building policies that can be applied to the renovation of existing housing. Nord-pas de Calais, for example, has decided to renovate a total of 100,000 homes by 2020. The regions of Hiiumaa and Poitou-Charentes are researching positive energy housing. In Brittany, the concept is being applied to agricultural infrastructures.

PERSONAL AND PUBLIC TRANSPORT IS ON THE THRESHOLD OF A MAJOR CHANGE

The reduction of emissions generated by transport is also among the actions being prioritised by our regions. In Hordaland at the beginning of 2015, 30% of cars sold were electric, bringing the current market share of electrically-powered vehicles to 4% of the total. Catalonia also aims to extend its fleet of electric vehicles, with 76,000 sales per year thanks to the availability of more than 90,000 charging points.

In some cases, the transport sector gives priority to alternative sources of energy. By the end of 2015, all public vehicles in the Skåne region will be powered by biogas; all its trains are already powered by electricity produced by renewable energy.

THE CIRCULAR ECONOMY REDUCES RAW MATERIAL WASTE

The CPMR's regions make extensive use of the principles of the circular economy. The Basque Country has set up an ecodesign institute which integrates the potential future recycling of products in the original design phase.



The same principle was used by the Nord-pas de Calais region in 2004 when it launched its “Création Développement Eco-Business” association and a partnership with the Ellen MacArthur Foundation. The eco-business association is spearheading industrial ecology, specialising in eco-production, industrial ecology and eco-design.

ENERGY TRANSITION REQUIRES NEW FINANCIAL TOOLS

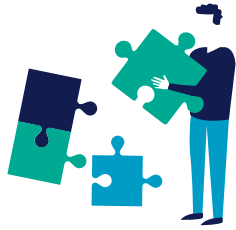
CPMR regions have had recourse to a number of innovative financial tools. Aberdeen has introduced European financial engineering to support its energy transition plans. Poitou-Charentes has funded its solar energy project with a 400 million euro loan from the European Investment Bank.

Cornwall's Low Carbon Society and Brittany's Eilañ project have seen an investment fund being used as leverage to stimulate private investment and assist with renewable energy projects. The regions of Skåne and Aquitaine have created a regional carbon credit market.

MONITORING THE REDUCTION IN CARBON FOOTPRINTS IS ALREADY PLANNED FOR THE POST COP21 PERIOD

Carbon footprints are being recorded to calibrate progress, in systems introduced by CPMR regions. Because they have such in-depth knowledge of their own territories, the regions are the ideal testing grounds in which to measure emissions and determine methods for the collation and checking of the data supplied to them (MRV approach). They are also key players in intended nationally determined contributions (INDC).

Both these subjects will be central in the follow-up to the Paris conference and the CPMR regions fully intend to become part of this approach.



THE CPMR, AN EXPERT NETWORK IN THE TERRITORIALISATION OF PUBLIC POLICIES



IT IS NOT TIME FOR BUSINESS AS USUAL

With a new set of climate targets for 2030 Europe has the vision to continue leading the fight against climate change. However, the fight will be won or lost on the ground, as President Juncker put it in his first State of the Union speech. The challenge of addressing climate change is global yet an effective response and long lasting results require a decentralised implementation. Regions, among others, have a key role to play in the delivery of the EU climate targets.

THE CPMR REGIONS ARE ON THE FRONT LINE

The peripheral and maritime regions of Europe are very vulnerable. Spread within the sea basins of the Baltic Sea, the North Sea, the Atlantic, the Mediterranean and the Black Sea, and island and outermost regions even more, they already experience the first signs of climate change : stronger droughts and floods, longer and stronger heat waves, acceleration of coastal erosion,

appearance of pests, increasing scarcity of traditional species...

In the years to come we will be at the first line of defence against increasingly intense phenomena. Climate change will enhance those disruptions and accelerate their secondary effects leading to aggravated contrast between traditionally dry and wet areas.

REGIONS ARE AN ESSENTIAL LINK FOR PUBLIC POLICIES

Our competences in areas directly influencing the levels of greenhouse gas emissions or addressing impacts of climate change are significant. We are closer to citizens and we are more flexible compared to National Governments. A clear territorial dimension, as well as complementary multi-level governance can undoubtedly enable the successful formulation of effective tailor-made climate policies. Our initiatives, at regional level can represent an important contribution to greenhouse gas emissions' reduction for climate change mitigation, as well as to actions on the ground for adaptation to a new climate reality.

OUR POLICIES INCLUDE ALL ASPECTS OF CLIMATE PROTECTION

CPMR regions from the Arctic Circle to the Mediterranean, from the Atlantic to the Black Sea represent a unique data bank for figures, facts and policies to tackle climate change in Europe. Through our experiences in physical, social and economic impacts of a warming climate as well as the intimate knowledge of our own territory we gather a first-hand inventory of the early signs of climate change.

The severe risks that we face on our economies and also on social cohesion require a bottom-up development of policies, concrete plans and actions. Having assumed this role and responsibility we have already taken action to adapt to extreme phenomena, based on our experiences and competences. Our adaptation policies represent a wide array of territorial actions enshrined in global action plans or aiming at specific aspects of climate disruptions.

We have also been engaged in the energy transition and can display extremely wide scope of action in social innovation, new sources of renewable energy, smart grids and building technologies optimizing energy use, low emission for individual and collective transports, circular economy reducing waste. To this end, we have

encouraged research on relevant key topics and we also had to invent new financial tools to use European funds, grants and loans at our best, as well as mobilizing local investors.

Finally through their own carbon footprint disclosure, our regions anticipate one of the main aspects of the COP21 outcome.

TOGETHER WE DELIVER

Our network, the Conference of Peripheral Maritime Regions (CPMR), the oldest and most efficient network of regional authorities, reflects our creativity and spirit of cooperation. Since 1973, within this collaboration platform, together we have addressed our common challenges and together we achieve our common goals. Throughout these years, the CPMR has worked very closely with the European Parliament and the European Commission and has gained valuable competence in the territorial dimension of EU policies as well as in the implementation of those policies at regional level. It is these characteristics that can make CPMR a privileged interlocutor of the European institutions in the context of the implementation of the post-2020 global climate agreement.

The mobilisation of all levels of governance towards this global challenge is a fundamental necessity to any solution.



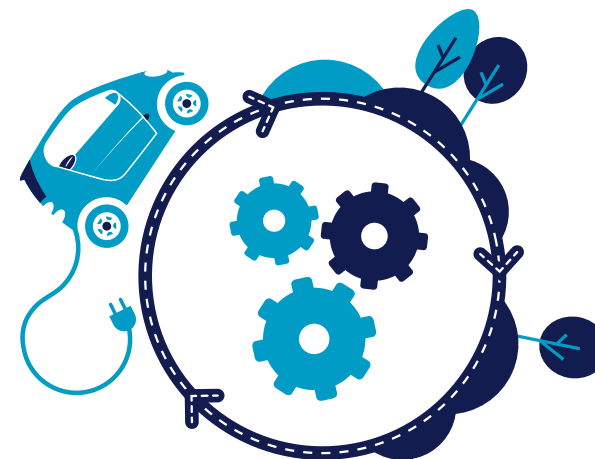
DRAWING ON THE WEALTH OF REGIONAL EXPERIENCE

*

In this context, we, the CPMR Regions, have assumed our role and responsibility through a series of political commitments. We have committed to:

- * Increase framework cooperation within sea basins and identify, collect and share relevant good and bad practices and case-studies
- * Promote peer-review for the potential for scaling up and replication within and between sea basins, prioritizing key areas where threats are faced, as for instance floods, water management etc.
- * Further promote the use of inventories and monitoring methods of our greenhouse gas emissions, as well as transparent reporting procedures.

- * Mobilise funds, build capacities and strength institutional support to develop and implement adaptation and mitigation plans and strategies in favour of:
 - reducing greenhouse gas emissions,
 - developing new, more sustainable energy solutions,
 - facilitating whenever possible marine energy production technologies,
 - setting the example of an industrial model shift by boosting a low carbon and circular economy,
 - adapting to climate change in continuation of the Mexico Pact (2010).
- * Support and contribute to the creation of effective multilevel governance models to enhance the implementation of policies related to climate change mitigation, as for instance stated in the Ljubljana Declaration aiming to enhance energy efficiency in buildings in the Mediterranean.



- * Further encourage and enable the implementation of concrete projects on the ground across our territories on climate change mitigation, with emphasis on renewable energy, energy efficiency and transport, including maritime transport, as well as on adaptation to climate change.
- * Get further involved in innovative climate initiatives, such as Climate-Knowledge and Innovation Communities (Climate-KIC).

In addition, in the framework of the Bologna Charter, Mediterranean Regions have developed a Joint Action Plan to protect the Mediterranean coasts and enhance their resilience to climate change.

The CPMR will continue working closely with its member-regions to facilitate the implementation of these commitments. With a forward-looking approach, we will be aiming at attracting investments in our territories and we will also be exploring the available opportunities to benefit from European funds that support research and innovation.

We are also ready to cooperate with the European Parliament and the European Commission to study and enhance the territorial dimension of EU climate action, in particular in those areas where regions have competences.

The change of paradigm towards a more climate-friendly economy can be an opportunity for a more collaborative Europe, the invention of new forms of development and active citizenship encouraging the creation of wealth and jobs and the boost of innovation and competitiveness.